

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 16 (1871)  
**Heft:** (9): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 9 (1871).

## METZ.

(*Journal d'un officier suisse après la capitulation.*)

(Suite.)

Dernièrement, un jeune ingénieur de Metz s'est rendu à Bitche, sa ville natale. En se donnant pour être des environs, il a pu traverser les postes prussiens. Ceux-ci ne forment pas, du reste, un investissement strict. Les Allemands ayant, par le bombardement, à moitié détruit la ville, sans obtenir de résultat, se sont découragés, la sachant pourvue de vivres pour cinq mois, et ont pris le parti de laisser entrer les denrées du dehors et circuler les habitants du pays.

A propos de bombardement, on m'a donné un détail qui a son intérêt. Très-habituellement les obus prussiens, destinés à agir contre les places, renferment, outre la poudre, des matières incendiaires et fusantes, la *roche à feu*, par exemple. Les obus français n'en renferment ordinairement pas, cela explique les résultats désastreux des bombardements de cette guerre, bien pires que ceux du bombardement contesté d'Odessa, du bombardement de six ou huit mois de Sébastopol, des bombardements maritimes de la Baltique et généralement de tous les bombardements d'autrefois. J'ai pu juger moi-même de l'inanité de ce que les Allemands appellent le bombardement de Saarbrück. Dire *bombardement* tout court, c'est donner occasion de prendre le change sur la gravité du mal produit; prétexter d'un bombardement ordinaire pour en exécuter un autre comme représailles avec provocation d'incendie, par les moyens perfectionnés que l'on possède aujourd'hui, c'est naïveté ou impudence.

30 novembre. — J'ai été dans la société de quelques amis visiter le château de Mercy-le-Haut. Nous étions conduits par le propriétaire en personne. Ce château avec ses fermes et ses bâtiments ruraux constitue une commune à part. Sa position dominante est importante au point de vue militaire. Avant le blocus, un corps d'armée y avait son quartier-général. Le propriétaire y est venu proposer au général, commandant le corps, des éclaireurs forestiers de bonne volonté, pour battre les bois environnans. Il a été fort bien reçu, mais il n'a pas réussi à faire agréer, ni même écouter sa proposition, quelqu'appuyée qu'elle fût par des officiers supérieurs. Leur qualité de *civils* rendait les services de tels hommes *indignes* de l'armée. Le général préféra envoyer une reconnaissance de cuirassiers, qui fit beaucoup de bruit et ne vit rien. De sorte que les Français furent surpris le jour suivant.

C'est aussi au château de Mercy que l'empereur fit une de ses dernières excursions hors de Metz, avant de partir pour Verdun. Fumant en silence sa mélancolique cigarette dans une voiture découverte, il devança le propriétaire dans cette belle avenue de grands arbres qui orne l'horizon de tout le pays et a heureusement échappé au désastre. Arrivé au château, il se borna à s'y renseigner d'un des chefs de l'armée ; puis il tourna bride et rentra à Metz.

Au dire de tous les gens compétents, l'armée française, après avoir réoccupé une aussi belle position, aurait dû la conserver avec soin. C'est dominé par le sentiment de sa valeur que, sur l'ordre de l'abandonner de nouveau, un colonel français peu disposé aux ménagements, a donné l'ordre de mettre le feu au château. Cet ordre n'a été que trop bien exécuté. Il ne subsiste plus que trois façades. La quatrième est tombée tout d'une pièce. L'intérieur est un amas de ruines. La cage de l'escalier forme un massif carré de maçonnerie surmonté d'une haute chemi-